

Référence :
 Dossier :
 Suivi par :
 Tél : 05 57 57 91 91

Bordeaux, le

**Tableau des cotisations d'assurance vieillesse
 versées au régime général**
 au titre de services accomplis en qualité d'agent social auprès des personnes
 visées à l'article L241.10 du code de la sécurité sociale

NIR : NAF : VA : VA20..... N° de contrat :
 Nom patronymique : Nom d'usage : Prénom :
 Date de naissance :

Exercices	Périodes validables	Salaire de base avant exonération en €	Taux de cotisations patronales	Salaire de base après exonération en €	Montant des cotisations patronales réellement versées en €	Montant de l'exonération
				TOTAUX		

Le représentant de la collectivité certifie le présent état :

Fait à
 Le

Signature du représentant
 de la collectivité locale